

LA VIE RELIGIEUSE AUJOURD'HUI EN FRANCE

Deuxième partie : *Les priorités et défis actuels posés à la Vie Religieuse*

Troisième partie : *La CORREF et la Vie Religieuse*

Dans notre numéro de juillet 2010, nous avons publié la première partie de la conférence du père Achille Mestre obs, secrétaire adjoint de la CORREF, sur la vie religieuse depuis ses origines.

Dans ce numéro d'octobre, comme cela avait été annoncé, nous rendons compte pour nos lecteurs des deuxième et troisième parties : les priorités et défis actuels et la présentation de la CORREF.

Les priorités et défis actuels posés à la Vie Religieuse

Chaque de ces neuf défis est à relever.

A chaque défi correspond une priorité... et la liste n'est pas limitative !

Le défi des vocations

Vocations rares, également dans la vie monastique (même si ponctuellement certains instituts religieux «recrutent» davantage... mais parfois non sans difficulté).

D'où plusieurs priorités :

- un discernement accru pour les novices ;
- faire travailler ensemble les jeunes (internoviciats ; interjuniorats pour les jeunes profès) ;
- ne pas faire des quelques plus jeunes les infirmiers des plus anciens tout en préservant le mélange heureux des générations ;
- des expériences de vie en inter-congrégations ;
- le recours à des laïcs (comme familiers, pour l'administration, pour la gestion des œuvres –enseignement, soins– dont l'institut conserve la tutelle), cette collaboration religieux et laïcs étant elle-même un nouveau défi ! A terme, ne pas croire que les laïcs pourront «relayer» les religieux et préserver seuls le charisme de l'institut ! En effet, les modes de vie, les référents sont différents.

Le défi de l'âge

La moyenne d'âge est souvent élevée dans les instituts : plus de 70 ans souvent, parfois même plus de 80 ans ! d'où la nécessité de lieux de vie adaptés, d'EHPAD etc.

Difficulté parfois aussi de trouver des responsables (supérieurs, économes)

avec pour conséquence le recours à l'aide d'autres communautés. Avec une impossibilité : pas d'économies laïcs (contrairement aux diocèses) afin de préserver le caractère propre de chaque institut.

Nombreux sont les instituts à faible effectif, d'où une priorité à donner à des regroupements ('fusion' par absorption ou 'union' de différents instituts.) Parfois certains en sont déjà à un second stade de regroupement. Arrivera un moment où il n'y aura plus d'instituts pour absorber les autres..., pour certains petits instituts seule l'extinction peut être envisagée : noviciats fermés. Il faut quand même être prudent (cf. tel Carmel qu'on voulait fermer dans les années 70... aujourd'hui florissant).

Le défi de la sécularisation

Défi posé par l'entrée dans les noviciats de jeunes sans formation chrétienne. Jeunes convertis à catéchiser. Jeunes au parcours parfois chaotique à redresser... En tout cas, il faut être attentifs à ne pas confondre conversion au christianisme et vocation religieuse !

Défi posé par l'incompréhension de la société face à la Vie Religieuse. Les instituts de vie contemplative sont vite considérés par certains comme des sectes ! Il faut y répondre par une grande clarté de vie, des explications et publications.

Défi posé par la laïcisation et les milieux allergiques à tout ce qui pourrait s'apparenter à des tentatives, même inconscientes, de conversion. La Vie Religieuse doit adopter, en conséquence, un mode de présence renouvelé au monde : une simple présence repérable mais discrète. Une présence par les actes et le comportement plus que par la parole (cf. les Actes des Apôtres : «Regardez comme ils s'aiment»).

Défi posé par certains scandales (pédophilie et autres) particulièrement inacceptables. Mal terrible pour la Vie Contemplative et plus largement pour l'Eglise. Y répondre sans faiblesse : surtout ne pas vouloir étouffer, passer sous silence, ou seulement indemniser (cf. Irlande, USA). Rome a pris conscience de la gravité et a établi des normes précises pour ces cas dramatiques et limites.

Le défi du numérique

Pour accompagner le passage de la civilisation du livre à celle de l'Internet, une priorité, évangéliser la Toile :

- sites propres de nombreux instituts ;
- enseignements bibliques ou théologiques en ligne ;
- retraites en ligne (cf. dominicains, jésuites) ;

- certains religieux, encore peu nombreux, ouvrent des blogs, sont présents sur Facebook, utilisent Twitter.

La nécessité de cette présence suppose une conversion des habitudes. Les anciens, les plus nombreux, ne saisissent pas bien l'enjeu... qu'ils confondent avec un jeu.

Ce sont les jeunes qui sont les plus familiers de ces techniques... or, ils manquent cruellement dans nos instituts.

Une limite à ne pas sous-estimer : le risque d'être esclave du travail par Internet, ne plus savoir méditer la Parole de Dieu.

Le défi de la mondialisation

On est moins nombreux et pourtant :

- il faut continuer à aller à l'étranger (dans les anciennes terres de mission comme l'Afrique) afin d'être proches des plus pauvres ou de vivre le charisme de l'institut (cf. les MEP et l'Orient) ;

- il faut continuer à accueillir des religieux étrangers en France, notamment au stade de la formation. Certains grands instituts le font généreusement. Mais attention à ne pas « installer » ces étrangers en France, sauf exception (ce problème existe aussi dans les diocèses avec les jeunes prêtres étrangers). La règle doit être celle du retour à l'étranger au terme des études... qui ne devraient pas être interminables !

- autre défi complémentaire à relever : vivre en communautés multiculturelles. Il faut parfois même accepter, faute de cadres français, que la direction de l'Institut ou de la Province revienne à des étrangers. Pas facile !

Le défi des nouvelles pauvretés

Le Tiers-Monde, le Quart-Monde sont à notre porte (chômeurs de longue durée ; certaines familles monoparentales ; sans-papier... ; ghettoïsation de certaines cités).

C'est une priorité pour la Vie Religieuse d'être présente aux frontières,

- par la vie : par exemple en HLM (tisser le lien social tout simplement) ;

- par la mission : alphabétisation, aide aux jeunes en plus grande difficulté...

Le défi des communautés nouvelles

Les communautés nées dans les années 70, dans la mouvance du pentecôtisme protestant, rassemblent différents états de vie : célibataires et couples avec ou sans enfants ; laïcs et prêtres : petites fraternités de vie sous l'autorité d'un berger, par exemple les Béatitudes, le Chemin Neuf, le Verbe de Vie, le Pain de Vie (pas de vie commune en principe à l'Emmanuel). Un millier de

membres, en France, semblent y mener la vie commune.

Ces communautés attirent nombre de jeunes vocations et se manifestent par de grands rassemblements.

Cela ferait-il de l'ombre à la Vie Contemplative ? Le père Mestre ne le pense pas. La plupart n'aurait pas pu (couples) ou voulu s'engager dans la Vie Contemplative.

En réalité, il y a complémentarité entre la Vie Contemplative et ces communautés.

Ainsi, au Chemin Neuf qui est une communauté nouvelle :

- il y a, en son sein, un institut religieux qui rassemble les religieux célibataires prêtres ;
- il n'hésite pas à reprendre des lieux abandonnés par la vie monastique (Hautecombe, les Dombes, Aire-sur-Adour...) ;
- enfin il peut cohabiter avec un institut religieux classique (Sœurs Dominicaines) sur un même lieu (Livry), exemple d'un fructueux travail inter-congrégationniste.

Au passage, on peut signaler la crise traversée par certaines communautés nouvelles.

A signaler aussi le développement rapide de nouvelles communautés religieuses : Saint Jean, Bethléem, Jérusalem. C'est généralement heureux, même si, ici ou là, il peut y avoir des problèmes. C'est parfois mal vécu par des instituts plus anciens dont les méthodes d'accueil et de formation sont différentes.

Le défi lancé par les autres religions

Un défi pour l'unité des chrétiens et le défi de l'Islam.

2 types de réponses

La priorité œcuménique

- Naissance de communautés chrétiennes plurielles (Bosé, Chemin Neuf).
- Développement d'œuvres entre différentes communautés chrétiennes (soins palliatifs à Rueil entre les Oblates de l'Eucharistie et les Diaconesses de Reuilly).

La priorité du dialogue inter-religieux

Dans l'esprit lancé par Jean-Paul II à Assise, il ne s'agit pas de convertir l'autre, mais de s'écouter mutuellement, voire de prier côte à côte.

Ce dialogue est très poussé en milieu monastique, surtout bénédictin, avec le Dialogue Interreligieux Monastique (DIM) sous forme de rencontres entre moines, *moniales chrétiens, hindous, bouddhistes...*

Le défi lancé par les religieux «partis»

Les départs ont été très nombreux à la suite de 1968. Les instituts religieux sont très attentifs à leurs «partis», qu'il faut traiter «avec équité et charité» selon le droit : aide financière au moment du départ, surtout pour la réinsertion dans le monde ; aide humaine aussi. A plus long terme, se pose le problème des retraités, car la retraite n'est pas toujours suffisante. A ce défi, les instituts ont répondu avec générosité par des systèmes d'aides ponctuelles gérées par la CORREF.

La CORREF et la Vie Religieuse

Origine : la fusion des 2 Conférences de Supérieur(e)s majeur(e)s

Ces Conférences rassemblaient, de part et d'autre, les Supérieurs généraux (résidant en France) ou pour la France (Provinciaux) des instituts masculins (apostoliques et monastiques) et féminins (apostoliques seulement).

A noter : les moniales sont à part (SDM) ; les instituts séculiers aussi (Conférence propre).

Ces Conférences ne sont pas des structures d'autorité, mais de collaboration entre Supérieurs : aucune autorité hiérarchique sur les instituts, maîtres chez eux, mais, au nom et pour le compte des Supérieurs :

- examen de questions d'intérêt commun (protection sociale, enseignement catho, établissements de santé, questions immobilières),
- organisation de sessions de formation, d'entraide,
- lien avec les Pouvoirs publics (ministère de l'Intérieur ou des Affaires Etrangères),
- lien avec les autres structures ecclésiales : la CEF, la Nonciature, le Saint Siège.

Entre les 2 Conférences de Supérieur(e)s, il existait des doublons permanents, donc pertes d'énergie, alourdissement du travail des secrétariats généraux... D'où l'idée lancée en l'an 2000 d'une Conférence unique qui existe déjà en d'autres pays (Allemagne, Portugal).

L'union a été décidée à Lourdes en novembre 2008 par plus de 400 Supérieur(e)s majeur(e)s et a été effective au 1er janvier 2009.

Fonctions de la CORREF

Quelques points d'insistance :

- on est passé d'une Conférences de Supérieurs majeurs à une Conférence de

Religieux et Religieuses de France. Ces derniers seront donc plus directement impliqués dans la vie de la Conférence. Comment ? Dans quelles limites ? Cela reste à préciser ;

- la complémentarité de la vie masculine et féminine, de la vie apostolique et contemplative. Autrement dit, insister sur l'unité qui doit être visible de la Vie Religieuse. Avec une limite voulue par Rome – sans doute à cause de la clôture : le maintien du SDM non intégré dans la nouvelle Conférence mais qui y est associée (au Conseil notamment) ;

- dans le même esprit, assurer une plus grande visibilité et une meilleure lisibilité de la Vie Religieuse en dépassant les attitudes naturelles des instituts qui roulent parfois pour eux-mêmes ou par réseau spirituel (ignatien, dominicain, etc.). Les habituer à travailler davantage ensemble. Il est vrai que les petits instituts (plus démunis) ont davantage besoin de la CORREF que les grands !

- la vie dans les provinces ecclésiastiques : celles-ci, au nombre de 15, sont un regroupement de diocèses autour d'un archevêque. Ce doit être aussi un échelon de vie pour la Vie Contemplative (2 délégués désignés par les Supérieurs dans chaque province plus une correspondante moniale). La vie de la CORREF se joue à ce niveau décentralisé aussi et pas seulement à Paris. Des liens étroits sont à construire avec les délégués et les conseils épiscopaux à la Vie Contemplative ;

- la réponse aux défis actuels. La prochaine AG aura lieu à Lourdes, durant quatre jours, en novembre 2010 sur le thème : «En temps de crise, Il fait route avec eux. Réponses de la Vie Religieuse». Des ateliers sont prévus sur une vingtaine de thèmes (présence aux jeunes, accueil des pèlerins, collaboration entre Communautés anciennes et nouvelles, etc.). A terme, un livre pourrait être publié.

Structures de la CORREF

Organisation générale

- Une AG de tous les Supérieurs se réunit tous les 2 ans.
- Un Conseil mixte et paritaire de 16 membres élus pour 4 ans par l'AG.
- Actuellement, un président et 2 vice-présidentes.
- Deux secrétaires généraux.

Des services

- Vie internationale (études de fond, par exemple sur les visas ; aides ponctuelles administratives aux religieux(ses) étrangers ; représentants dans les organismes d'Eglise ou d'Etat).

- Service juridique : organisation de sessions (pour Supérieurs, économes...), courriers mensuels, réponses à des questions ponctuelles (avocat, conseil notarial).
- Communication : un site, courrier Intranet. Il n'est pas toujours facile de faire vivre le site et son forum : il doit trouver sa place par rapport aux sites des divers instituts.

Des Commissions

- Comité canonique : réponses ponctuelles, fiches techniques, publication d'ouvrages.
- Commission théologique qui a reçu un mandat pour réfléchir aux fondements actuels de la Vie Contemplative.
- Protection sociale.
- Monde ouvrier et populaire...

Des sessions

- La religiosité en milieu populaire.
- La présence des religieux auprès des migrants.
- La prise en compte de la prospective dans les instituts.
- L'accueil des religieux étrangers en France ,etc.

Des ateliers de réflexion

Ils rassemblent une quinzaine de personnes, sur, par exemple, «Regards croisés sur la vie religieuse» ou un atelier pour jeunes religieux(es).

Est envisagée en France pour **2011 une année** sur la Vie Contemplative, après cette année sacerdotale mondiale. Des réflexions sont en cours sur les actions à mener.

Le Lien